

# Une fréquentation en hausse sur le canton

## Le groupement créé en 2008

Le transport scolaire, depuis 1982, est organisé et financé en Vendée par le Conseil général. Sur le secteur des Herbiers, par convention et sur appel d'offres, le marché de la gestion transport scolaire a été délégué à un organisateur secondaire, le groupement du transport scolaire Familles rurales. « **Ce groupement réunit les associations Familles rurales des huit communes du canton** », explique Sandrine Sachot-Maudet, coordinatrice du groupement.

## À l'écoute des familles

Le groupement a pour mission de gérer les inscriptions, les accompagnateurs (16), les circuits, la relation avec les 900 familles, les transporteurs. « **La communication avec les familles est importante. Nous écoutons leurs demandes.** »

Différents partenaires soutiennent le groupement, la Communauté de communes, le Conseil général, les municipalités, les transporteurs, les établissements scolaires, la fédération Familles rurales de Vendée.

## Des tarifs harmonisés

« **1 230 enfants sont inscrits sur la période 2010-2011, soit une augmentation de 28 %, 55 élèves supplémentaires sans tenir compte de l'entrée de Beaupaire.** » Le



*Sandrine Sachot-Maudet, coordinatrice du groupement (à droite) et Élisabeth Pasquereau, secrétaire-assistante.*

transport scolaire sur le secteur enregistre donc une augmentation de fréquentation. « **Elle peut être liée à la diminution des tarifs à la rentrée. Ils se sont harmonisés.** » Le coût du transport scolaire revient à l'année à 110 € en primaire, 160 € en secondaire, est gratuit pour le 3<sup>e</sup> enfant. Les familles peuvent disposer de subventions.